



7<sup>ème</sup> édition

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LA SANTÉ EN PLUS

Le 7<sup>e</sup> colloque national,  
le 4 juillet 2019,  
CAP SMA à Paris

## Bulletin d'inscription

L'inscription aux Défis Bâtiment & Santé comprend la participation aux conférences, les pauses et le déjeuner buffet.

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Direction / Dpt / Service : .....

Organisme ou société : .....

Téléphone professionnel : ..... Portable (facultatif) : .....

Courriel : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....



En tant que contact privilégié d'AQC, je bénéficie d'un tarif réduit de 20% par rapport au tarif public, soit :

**112€ HT / 134,4€ TTC**, ~~au lieu de 140€ HT / 168€ TTC~~

Je transmets mon règlement avec ce bulletin d'inscription, à l'adresse suivante :

**BÂTIMENT SANTÉ PLUS - Dr Déoux - 7, rue des Pyrénées, 31670 Labège**

Et selon l'une des modalités suivantes :

- par chèque bancaire à l'ordre de **Bâtiment Santé Plus**
- par virement bancaire au Crédit Mutuel Domiciliation : CCM TOULOUSE BONNEFOY - Banque 10278 Guichet 02203 N°compte 00020420401 Clé RIB 20 IBAN FR76 1027 8022 0300 0204 2040 120 BIC CMCIFR2A
- par bon de commande établi à l'ordre **Bâtiment Santé Plus/Colloque Les Défis Bâtiment & Santé**, association loi 1901, 7, rue des Pyrénées - N° W491009860. SIRET : 531 071 025 00013. Code APE 9499Z - Code NAF 9220

**Une facture vous sera adressée par courriel avec la confirmation du paiement et de l'enregistrement de votre inscription.**

Pour tout renseignement : Email : [inscription.dbs@gmail.com](mailto:inscription.dbs@gmail.com)

Si vous souhaitez vous inscrire en ligne sur notre site [www.defisbatimentsante.fr](http://www.defisbatimentsante.fr), afin de bénéficier de votre tarif privilégié, indiquez le code suivant dans votre formulaire : **DBS2019-AQC-I**

**Conditions d'annulation :** Toute annulation devra être notifiée par lettre ou par courriel avant le 19 juin 2019. Elle entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite d'un montant forfaitaire de 30 € pour les frais de dossier. Après le 19 juin 2019, aucun remboursement ne sera possible.



Colloque Les Défis Bâtiment Santé 2017  
**Association Bâtiment Santé Plus**  
RNA : W491009860 - SIRET : 531 071 025 00013

